



Établissement d'accueil et accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers de Saint-Omer

Protection des mineurs isolés étrangers
8 rue des Bleuets - 62500 SAINT-OMER

Description des missions de la structure

L'établissement a pour mission la prise en charge pérenne des mineurs isolés étrangers orientés par le Conseil départemental du Pas-de-Calais, à travers un hébergement et un accompagnement socio-éducatif. Il assure également le suivi des jeunes majeurs après leur sortie du dispositif ainsi que le suivi en externe de jeunes pris en charge au sein d'autres foyers du département.

Date d'ouverture	Septembre 2012
Nombre de places	40
Nombre d'évaluations sociales réalisées	312

Activité de l'établissement en 2017

Plusieurs grands objectifs ont guidé l'activité de l'établissement en 2017: l'amélioration de l'organisation des missions des services (horaires de travail, communication, sens à donner à l'accompagnement éducatif dans le service hébergement et à l'accueil de jour, meilleur accompagnement des bénévoles), l'amélioration de l'accompagnement des jeunes (renforcer l'autonomie, l'appropriation du cadre de vie, développer les partenariats), l'optimisation du fonctionnement de l'accueil de jour (améliorer l'accompagnement juridique, favoriser l'accès à l'apprentissage, faire évoluer le service en fonction des besoins). L'accompagnement à la santé s'est également développé en 2017 (maladie infectieuse, troubles psychologiques).

Événement majeur de l'année

L'année 2017 a été marquée par la division de l'établissement pour mineurs de Saint-Omer en deux établissements distincts: un établissement de mise à l'abri et un établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie. Ce dernier établissement, avec une direction propre, a pu se recentrer sur ses missions d'accompagnement des jeunes stabilisés dans leur projet d'autonomisation et d'intégration dans le territoire. Le réseau de partenariats toujours plus important permet aux jeunes MIE de cotoyer d'autres jeunes du territoire autour de différentes activités.

Informations sur le public accueilli en 2017

- ▶ **32** jeunes sont entrés dans le dispositif.
- ▶ **71** mineurs ont été suivis sur l'année.
- ▶ Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis dans l'année : **452** jours.
- ▶ **16,5** ans : âge moyen des jeunes à leur admission.
- ▶ Pays d'origine des jeunes pris en charge : **Afghanistan, Guinée Conakry, Soudan, Albanie, Côte d'Ivoire.**
- ▶ Répartition par sexe en hébergement de stabilisation : **uniquement des garçons.**
- ▶ **13** dossiers de demandes d'asile ont été déposés.
- ▶ **11** protections internationales ont été accordées.
- ▶ **6** titres de séjour ont été délivrés.
- ▶ **47** jeunes ont bénéficié de la classe interne.
- ▶ **27** jeunes ont été scolarisés auprès de l'Éducation nationale.
- ▶ **7** jeunes ont conclu un contrat d'apprentissage.
- ▶ **8** contrats jeunes majeurs ont été obtenus.

La parole à...

« Je me sens en sécurité dans cet établissement ».

« La psychologue m'aide, je dors mieux ».

« J'aime bien apprendre le français mais je veux aller vite à l'école ».

« C'est dur d'entretenir un appartement ».

« J'ai beaucoup aimé les vacances avec le MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne), aujourd'hui j'ai plein d'amis français ».

« Avant je ne voulais pas parler au téléphone, maintenant, je prends RDV chez le médecin tout seul ».

« Mon patron est très gentil, j'aime bien travailler là-bas ».